

PLOGOFF/CLEDEN-CAP-SIZUN (29 FINISTERE)

**Bestrée - Pointe du Raz
Trouguer - Pointe du Van**

D.F.S de diagnostic

22/07/94 - 19/08/94 et 01/12/94 - 15/12/94

Sous la direction de **Stéphan HINGUANT**
Avec la collaboration de **Maud LE CLAINCHE**

Ministère de la Culture et de la Francophonie
Rennes : S.R.A. Bretagne
1994

PLOGOFF (29)

Bestrée - Pointe du Raz

Coordonnées Lambert II : X = 74,660. Y = 361,100. Zmoy. = 60 m NGF
Cadastre : 1981, section AD, parcelles 58 à 65, 250 à 254 et 259

CLEDEN-CAP-SIZUN (29)

Trouguer - Pointe du Van

Coordonnées Lambert II : X = 75,650. Y = 363,450. Zmoy. = 65 m NGF
Cadastre : 1981, section ZA, parcelles 7, 8 et 9

Diagnostiques archéologiques sur l'emplacement de la futur cité commerciale de la Pointe du Raz et des aménagements de voirie et de parkings à la Pointe du Van.

ORGANISATION DE L'OPERATION

Responsable d'opération : Stéphane HINGUANT (contractuel AFAN).

Archéologue Fouilleur Qualifié : Maud LE CLAINCHE (contractuelle AFAN).

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Protection de la Pointe du Raz et du Cap-Sizun, maître d'ouvrage et financeur de l'opération, pour l'accès aux terrains.

La mise en place de l'opération a été grandement facilité par la Direction Départementale de l'Equipement (DDE 29). Nous voudrions tout particulièrement remercier Monsieur **Alain DANIEL**, secrétaire administratif, pour son active collaboration au cours des sondages et son intérêt pour nos recherches.

Monsieur **Jean-Yves TINEVEZ**, préhistorien, Ingénieur au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, a supervisé les opérations et a bien voulu nous confier la réalisation du chantier et du rapport.

Sur le terrain, les avis très appréciés de Messieurs **Josick PEUZIAT** et **Roger GARGADENNEC** nous ont guidé dans notre interprétation sur les structures mises au jour. Nous remercions également Monsieur **Michel HUE**, Conservateur du Musée du Bateau (Port-Rhu, Douarnenez), pour son accueil et ses conseils.

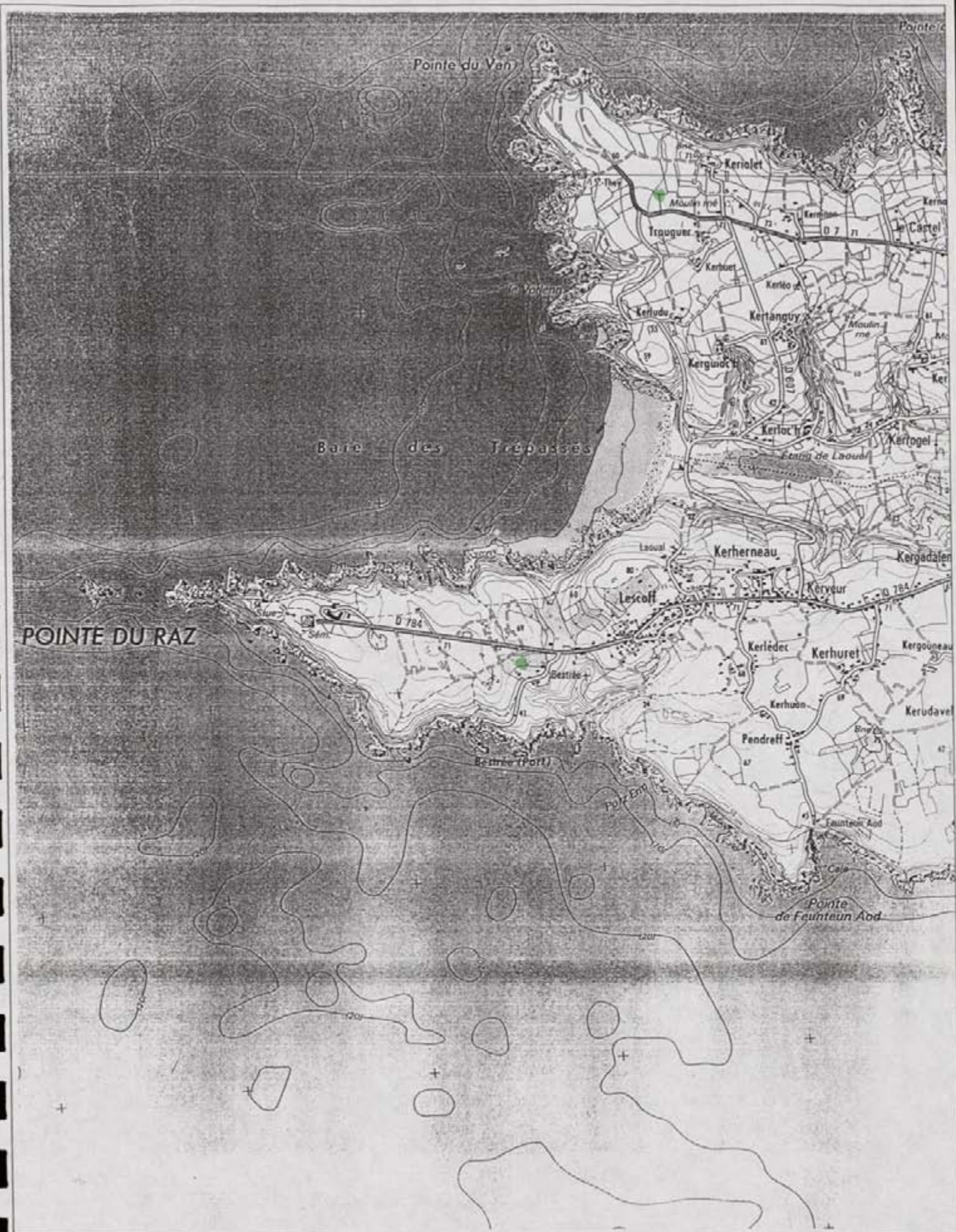


Figure 1 : Carte IGN 1/25 000è. Localisation topographique des sondages

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opération "Grand Site National", trois projets de réhabilitation de sites classés en Cap-Sizun (Finistère) ont été retenus (figure 1). Il s'agit de la Pointe du Raz, de la Baie des Trépassés et de la Pointe du Van dont les aménagements touristiques actuels vont être entièrement remodelés. A la Pointe de Raz (commune de Plogoff), l'actuelle Cité Commerciale et son musée vont être totalement arasés et un nouveau centre touristique sera construit un kilomètre en avant, au lieu-dit Bestrée (figure 2). A la Pointe du Van (commune de Cleden-Cap-Sizun), l'actuel parking et les baraquements des commerçants vont être déplacés, de même que la voirie pour accéder au site. Quant à la Baie des Trépassés, le projet n'est pas tout à fait arrêté et notre intervention sur ce site n'est pas encore justifiée.

Sur les deux sites concernés, il s'agissait pour nous d'effectuer des sondages dans le but de fournir un diagnostic archéologique au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Protection de la Pointe du Raz et du Cap-Sizun, maître d'ouvrage des opérations.

La configuration des lieux et la présence de lignes de blockhaus de la dernière guerre ont considérablement réduit la surface où nous pouvions intervenir par rapport à l'emprise du projet (figure 3). De plus, les services de déminage n'étant pas passé avant notre intervention, des zones de décapage préférentielles ont été établies par le Service Régional de l'Archéologie en relation avec la D.D.E 29. Elle concerne essentiellement la partie orientale de l'emprise des parkings de l'unité foncière. L'autre moitié des parkings et l'emprise des bâtiments concernent de toute façon des endroits très remaniés par les aménagements allemands (fossés anti-char, blockhaus, tranchées...) ou des zones d'affleurements rocheux.

Cinq aires de décapage ont donc été définies permettant la réalisation de sept tranchées de sondages. Ces dernières, comme souvent, ont été effectuées à l'aide d'un tractopelle muni d'un godet lisse. L'emplacement des sondages occupe en fait le fond de la dépression topographique de Bestrée ainsi que son versant oriental (figure 4). Ils sont limités au nord par la route (n°784) et au sud par une ligne de murets de pierres sèches, construction caractéristique du "mèjou capiste" dont le cadastre ancien montre toute la complexité du parcellaire (figure 5 et 2).

C'est sur le replat du fond de la dépression que nous avons mis au jour un ensemble de 17 petites tranchées parallèles, seul vestige archéologique reconnu en dehors de deux fossés de parcellaire modernes dans les sondages II et III.

A la Pointe du Van, le projet, guère éloigné des aménagements touristiques actuels, ne concerne qu'une bande étroite de terrains retenus pour la voirie d'accès (parcelles 7, 8 et 9) et une toute petite partie de la parcelle 7 prévue pour la construction d'un bâtiment (en pointillé sur la figure 1 bis). Sur le reste du projet, conçu pour des parkings et le reste de la voirie, aucun décaissement n'est prévu et il n'y a donc pas eu lieu d'intervenir. Cependant, et malgré l'étroitesse des aménagements, il fallait opérer un diagnostic archéologique ne serait-ce qu'à cause de la proximité de la *villa* romaine de Trouguer (parcelles 11, 198 et 199).

I POINTE DU VAN - Trouguer

Malgré la présence de l'établissement antique, aucun vestige n'a été découvert et seuls quelques fragments de tuile et de brique dans les sondages indiquait la *villa* toute proche.

Afin de ne pas alourdir ce rapport, et du fait de leur intérêt restreint, nous ne présentons des sondages de la Pointe du Van que leur emplacement sur le cadastre récent par rapport à l'emprise du projet (figure 1 bis).

La position de l'établissement romain de Trouguer sur le cadastre ancien d'après les plans de Pierre MERLAT (figure 1 ter) permet par ailleurs d'en apprécier la proximité*.

Ces sondages ne faisaient que 30 à 40 cm de profondeur à l'emplacement de la voirie et ont mis en évidence une stratigraphie homogène composée de limon argileux brun. L'emplacement du bâtiment commercial est curieusement prévu sur une zone humide. Les sondages (IV à VII) ont effectivement montrés la présence d'un sol argileux gris-noir de type pseudogley sur environ 40 cm d'épaisseur. Aucun vestige archéologique n'y a été décelé.

* MERLAT Pierre, 1955 ; Cléden-Cap-Sizun. Informations Archéologiques. *Gallia*, t XIII, pp.154- 156.

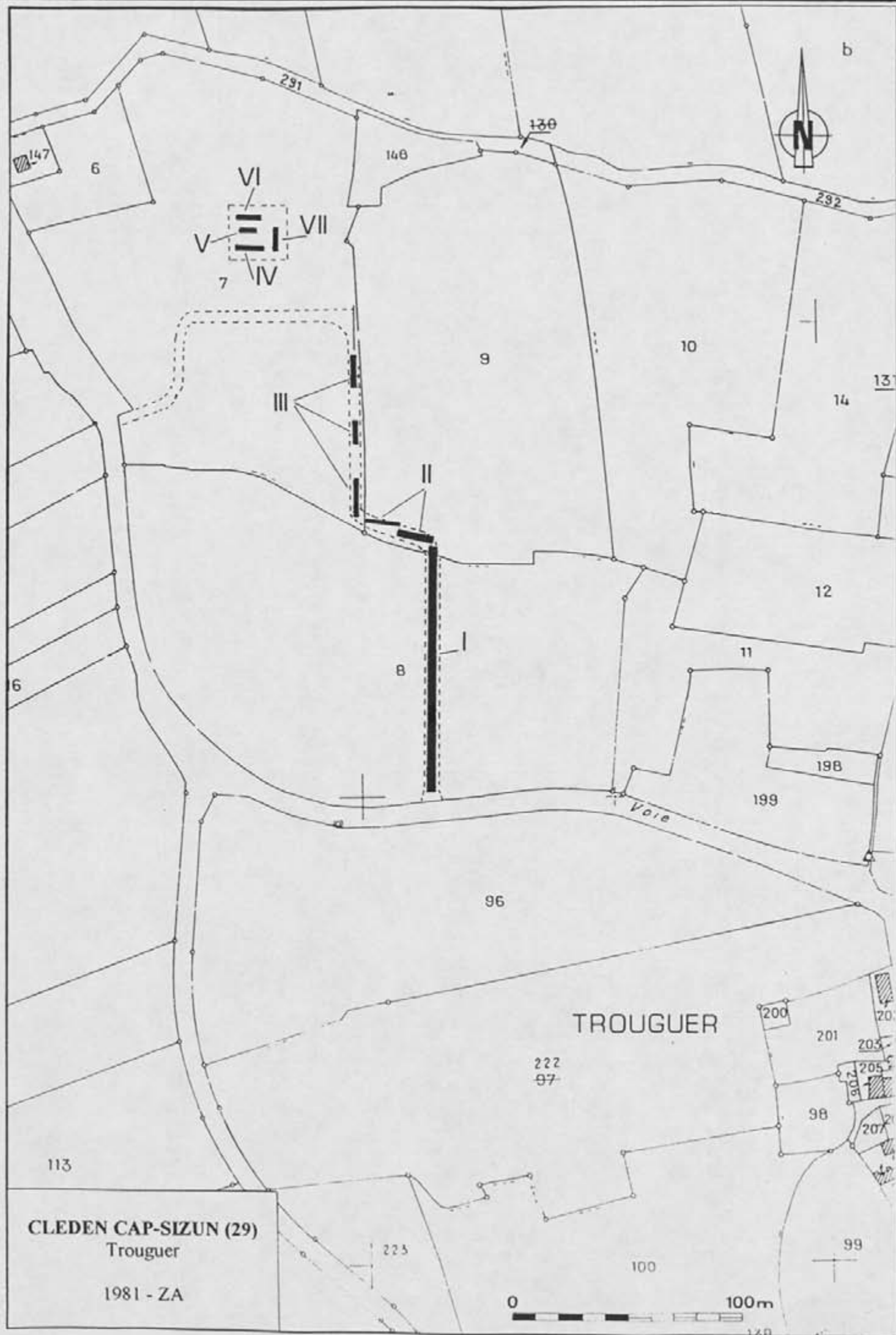


Figure 1 bis - CLEFEN-CAP-SIZUN (29) - Trouguer - Emplacement des sondages sur le cadastre de 1981

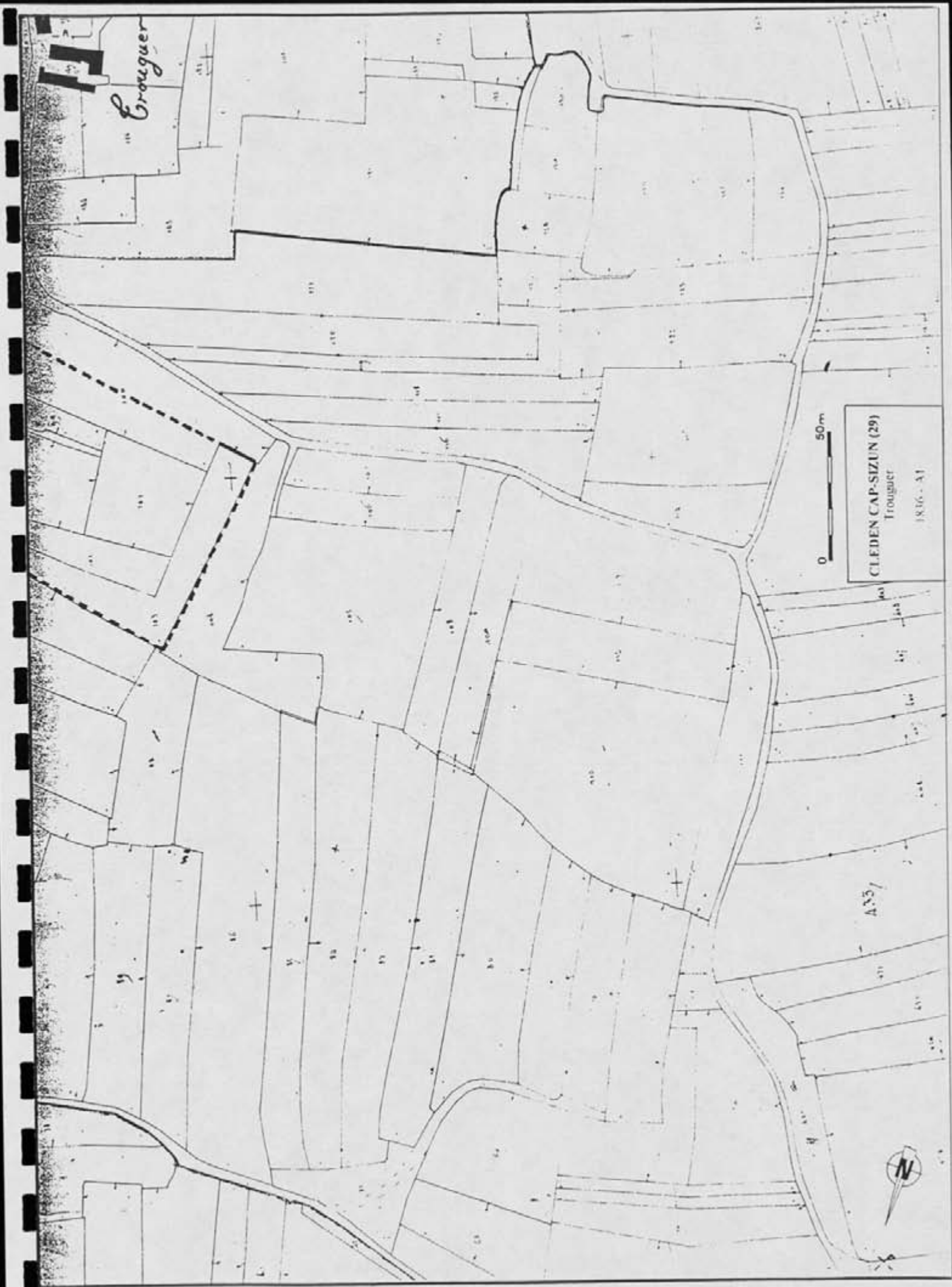


Figure 1 ter : CLEFEN-CAP-SIZUN (29) - Trouguet Cadastre de 1836.
 En pointillé emplacement de la villa romaine juste à l'est des sondages archéologiques

II POINTE DU RAZ - Bestrée

STRATIGRAPHIE

La réalisation des sondages sur le versant oriental et le replat de la dépression topographique à tout d'abord permis d'évaluer la puissance des sols jusqu'à la roche mère. Avant même l'intervention du tractopelle, une simple analyse de la végétation permettait de se rendre compte que les sols ne devaient être guère développés, correspondant à une pédogénèse classique dans ce type de milieu géologique et climatique (Pl. I, photo du haut).

La roche mère, un leucogranite à biotite et muscovite à grain fin, est effectivement apparue très rapidement à l'endroit où ne poussent qu'ajoncs, genêts et ronciers, c'est-à-dire sur les versants de la dépression. Le sol brun-noir typique de ces landes avoisine les 30 cm d'épaisseur et repose directement sur la roche, dont le toit est d'ailleurs peu altéré. Le godet de l'engin mécanique butait régulièrement sur des chicots rocheux entre lesquels les racines tentent de s'accrocher. Les conditions de sondages n'étaient donc guère engageantes et les parcelles concernées ayant fait l'objet de labours (certes peu profonds !), on ne pouvait espérer mettre au jour que des structures en creux.

Les sondages IV à VII, correspondant au versant oriental de la dépression, ont respectivement les profondeurs et la stratigraphie suivantes :

	<u>Extrémité Nord</u>	<u>Extrémité Sud</u>	<u>Type de sol</u>
Tr. IV	50 cm	20 cm	Sol de lande sur roche altérée
Tr. V	35 cm	25 cm	Id.
Tr. VI	35 cm	40 cm	Sol de lande sur horizon Bt peu développé et roche altérée
Tr. VII	40 cm	15 cm	Sol de lande sur roche altérée

Par contre, le replat topographique correspondant au fond de la cuvette, bien que de faibles dimensions, supposait déjà une sédimentation plus conséquente, d'ailleurs signalée par une végétation essentiellement représentée par les fougères (Pl. I, photo du haut).

Les sondages I, II et III ont effectivement montré une stratigraphie d'environ 70 cm de puissance (Pl. III, photo du haut et figure 6) comprenant, de haut en bas, 20 cm d'humus (horizon A0), puis 25 cm d'un horizon anthropique Ap1 (labour). Le limon correspondant à une sédimentation naturelle non remaniée apparaît vers 40 cm de profondeur. Il s'agit d'un horizon d'illuviation Bt argilo-sableux, sans matériaux hétérométriques, de coloration brun-jaune et se distinguant par l'absence totale d'éléments organiques. C'est à la transition Ap1/Bt que les premières structures conservées sont apparues.

DESCRIPTION DES STRUCTURES DU SONDAGE I

Morphologie

Une fois les premières anomalies pédologiques repérées, correspondant à des bandes sombres de petites dimensions, le décapage des horizons superficiel A0 et Ap1 a été mené très minutieusement. En décaissant tous les cinq centimètres, nous espérions mettre en évidence les structures conservées le plus haut possible. Mais les labours ont fortement brassé le sol et la

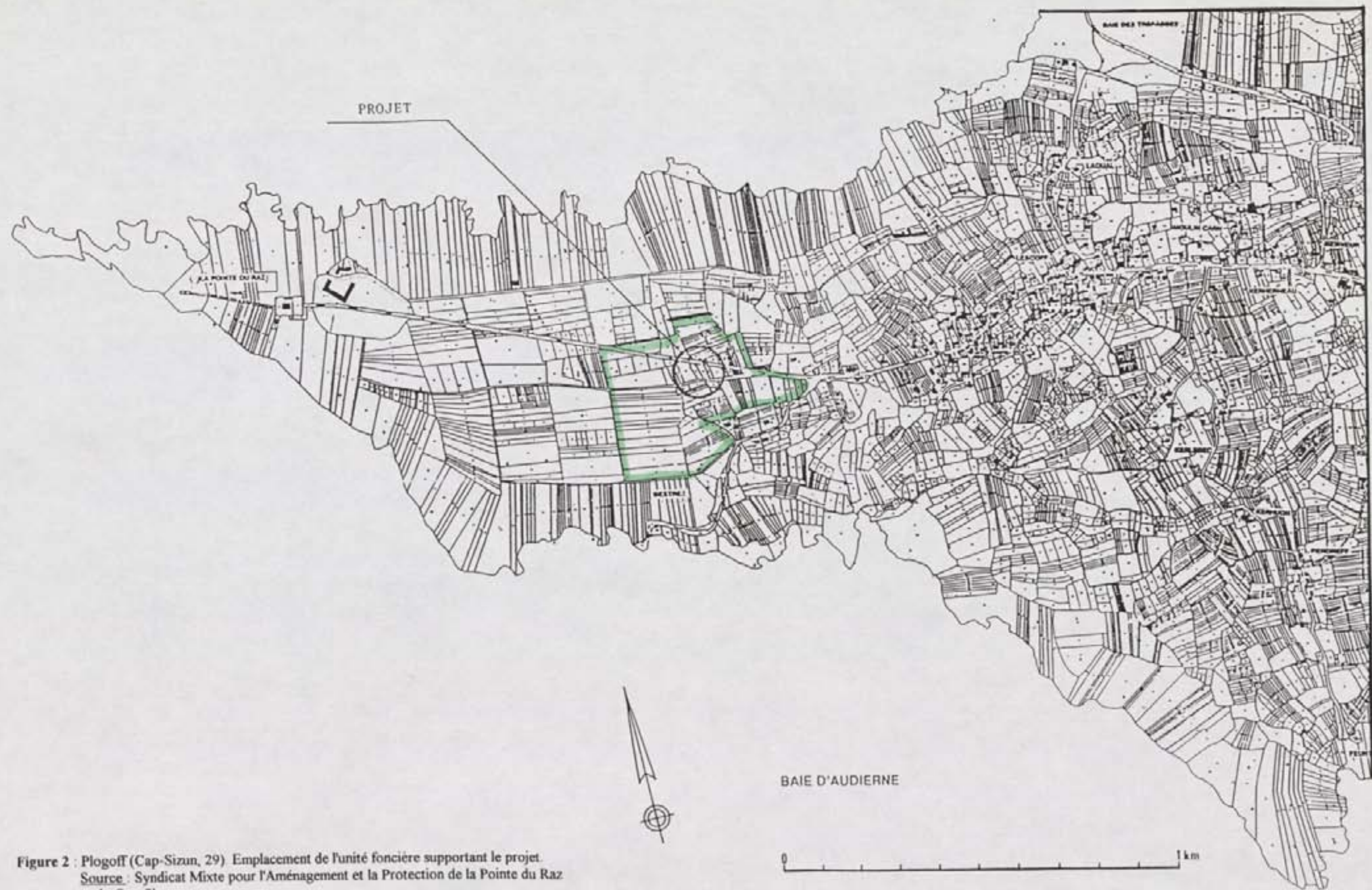


Figure 2 : Plogoff (Cap-Sizun, 29) Emplacement de l'unité foncière supportant le projet.
Source : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Protection de la Pointe du Raz
et du Cap-Sizun



Figure 4 : Plogoff (29), Bestrée. Position des sondages sur le cadastre récent

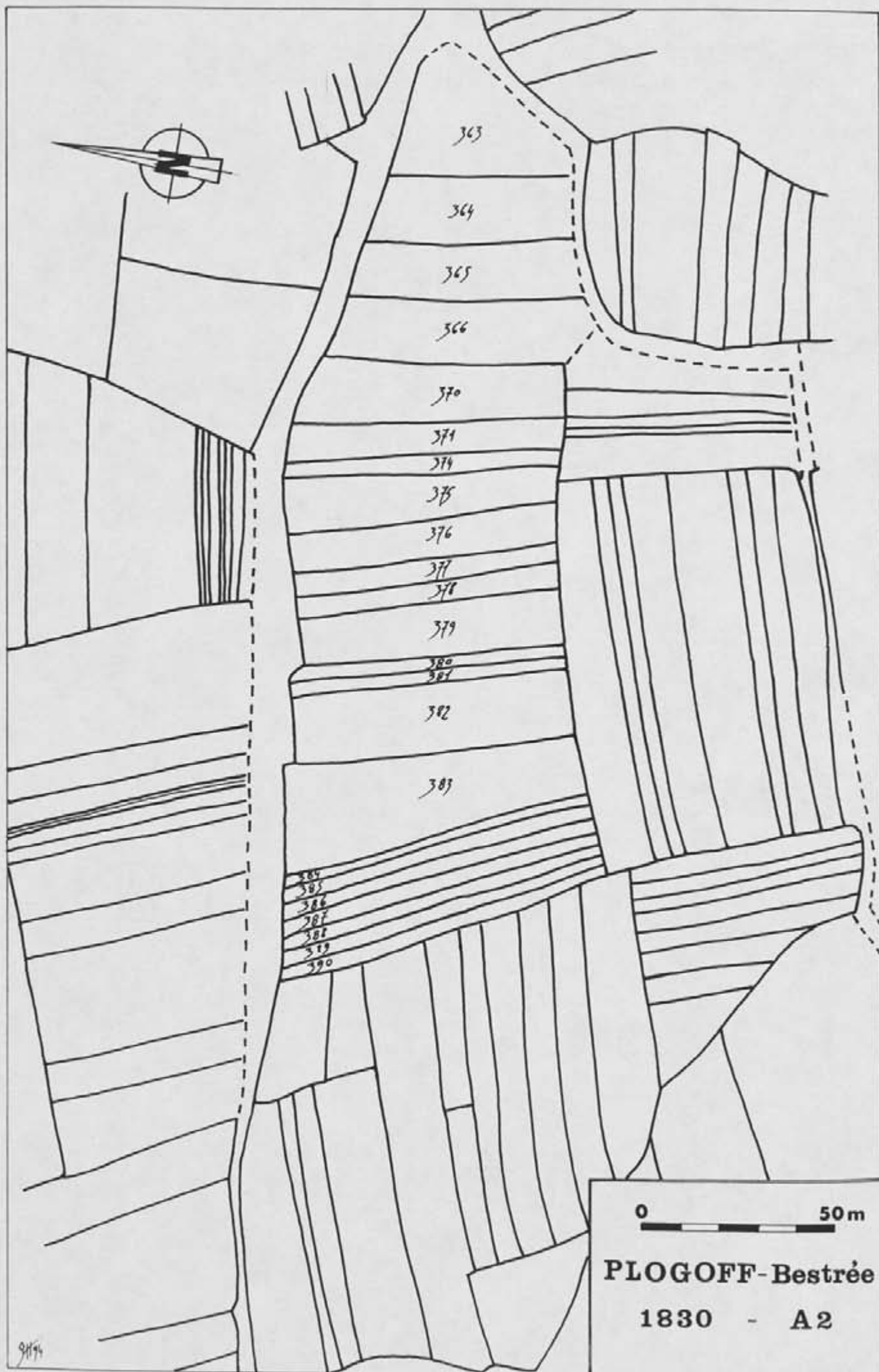


Figure 5 : Plogoff (29), Bestrée. Cadastre ancien

texture même de l'horizon Ap1, pulvérulente, rend difficile la lecture de ces anomalies. Ce n'est donc qu'au changement de coloration, c'est-à-dire sur le toit de l'horizon d'illuviation Bt, que les tranchées apparaissent nettement.

Les premières tranchées mises en évidence semblent indiquer une certaine régularité dans leurs proportions. De même, l'espacement entre elles est régulier, de l'ordre de 60 à 80 cm. 17 de ces structures ont ainsi été découvertes, toutes parallèles les unes aux autres, et aux dimensions à peu près constantes : longueur, 4,50 m à 5 m, largeur, 20 à 30 cm.

Les tranchées sont toutes orientées Est/Ouest, tandis que l'ensemble montre une orientation clairement Nord/Sud que nous expliquerons *infra*.

La longueur totale de cet ensemble approche 18 m pour une largeur maximale de 5 m, aucune autre structure n'étant apparue à côté de ces tranchées (figure 7).

Le léger dénivelé vers le sud fait que la première tranchée, au nord, apparaît vers 58,20 m NGF tandis que la dix-septième est conservée à partir de 57,70 m NGF (figure 7, coupe AB). Les limites générales de cet ensemble très curieux sont nettes et le remplissage brun-gris des tranchées, contrastant avec le limon brun-jaune, permet d'en avoir une vision globale avant même une restitution sur plan (Pl. I, photo du bas et Pl. II, photos du haut et du bas).

La profondeur conservée des tranchées varie de 10 à 20 cm et des micro-sondages réalisés au centre de chacune d'elles permettent d'apprécier le profil souvent dissymétrique qui caractérise le fond de ces structures (Pl. III, photo du haut et du bas).

Un relevé systématique de ces profils montre effectivement une nette bipartition du creusement dans la plupart des fossés (figure 8). Il est difficile d'interpréter dans l'immédiat les raisons de cette dissymétrie, d'autant que l'aspect général des creusements est plutôt irrégulier et peu soigné. Les tranchées ont dues être rebouchées immédiatement après l'installation de la structure qu'elles devaient supporter et la finition importait donc peu. Mais la bipartition du profil a certainement un rôle et l'hypothèse que nous proposons *infra* sur la destination de cet ensemble est susceptible d'expliquer cette observation.

Les fonds sont rarement plats et montrent ponctuellement des surcreusements. Aucune régularité ne s'observe cependant quant à l'espacement entre ces surcreusements, plutôt dus à l'aspect peu soigné du travail qu'à d'éventuels poteaux fichés dans ces tranchées. On note que le bord sud des tranchées est souvent plus abrupt que son opposé et que le creusement est également plus marqué de ce côté.

Remplissages

Le remplissage des tranchées est très homogène, pratiquement sans caillou ou bloc, constitué de terre de lande brun-gris pulvérulente sablo-graveleuse. C'est le même sédiment que la couche Ap1, caractéristique des sols de landes du secteur où la décomposition des matériaux organiques de l'horizon superficiel est déjà nettement avancée mais présentant encore quelques éléments grossiers reconnaissables (fragments de racines, de branches...). Aucun charbon de bois n'a cependant été récolté dans ces remplissages.

Les coupes stratigraphiques élaborées à partir des micro-sondages ont mis en évidence, dans quatre des dix-sept tranchées, des anomalies pédologiques obliques dont l'orientation coïncide avec la plus grande profondeur des profils (figure 8, tranchées 1, 2, 6 et 7). Il s'agit de

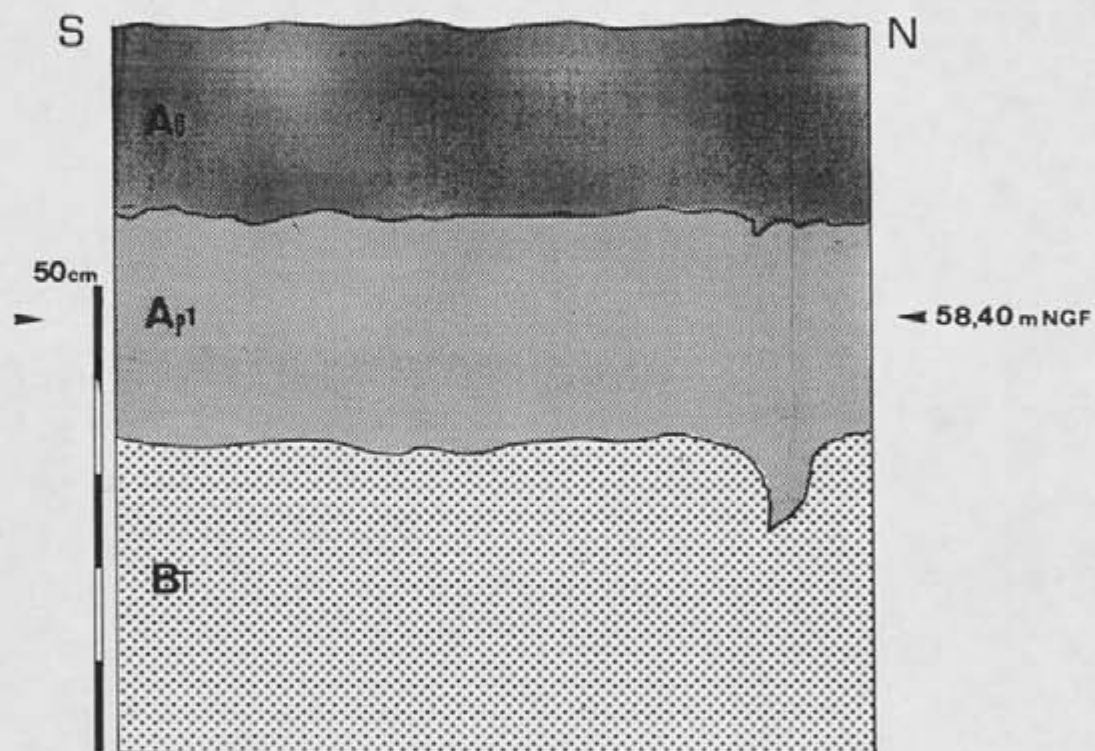


Figure 6 : Plogoff (29), Bestrée. Stratigraphie nord/sud. (voir également Pl. III, photo du haut)

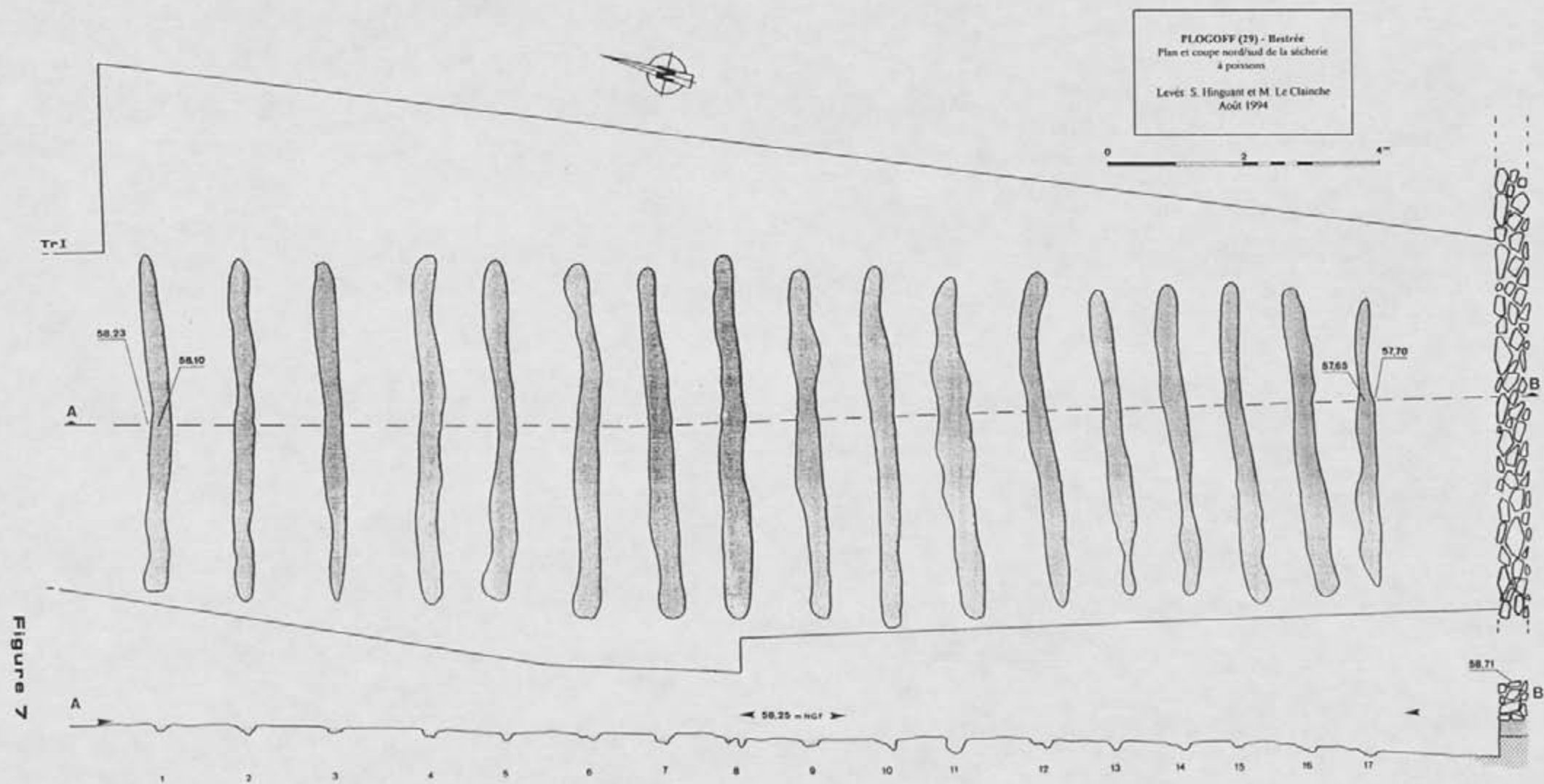


Figure 7

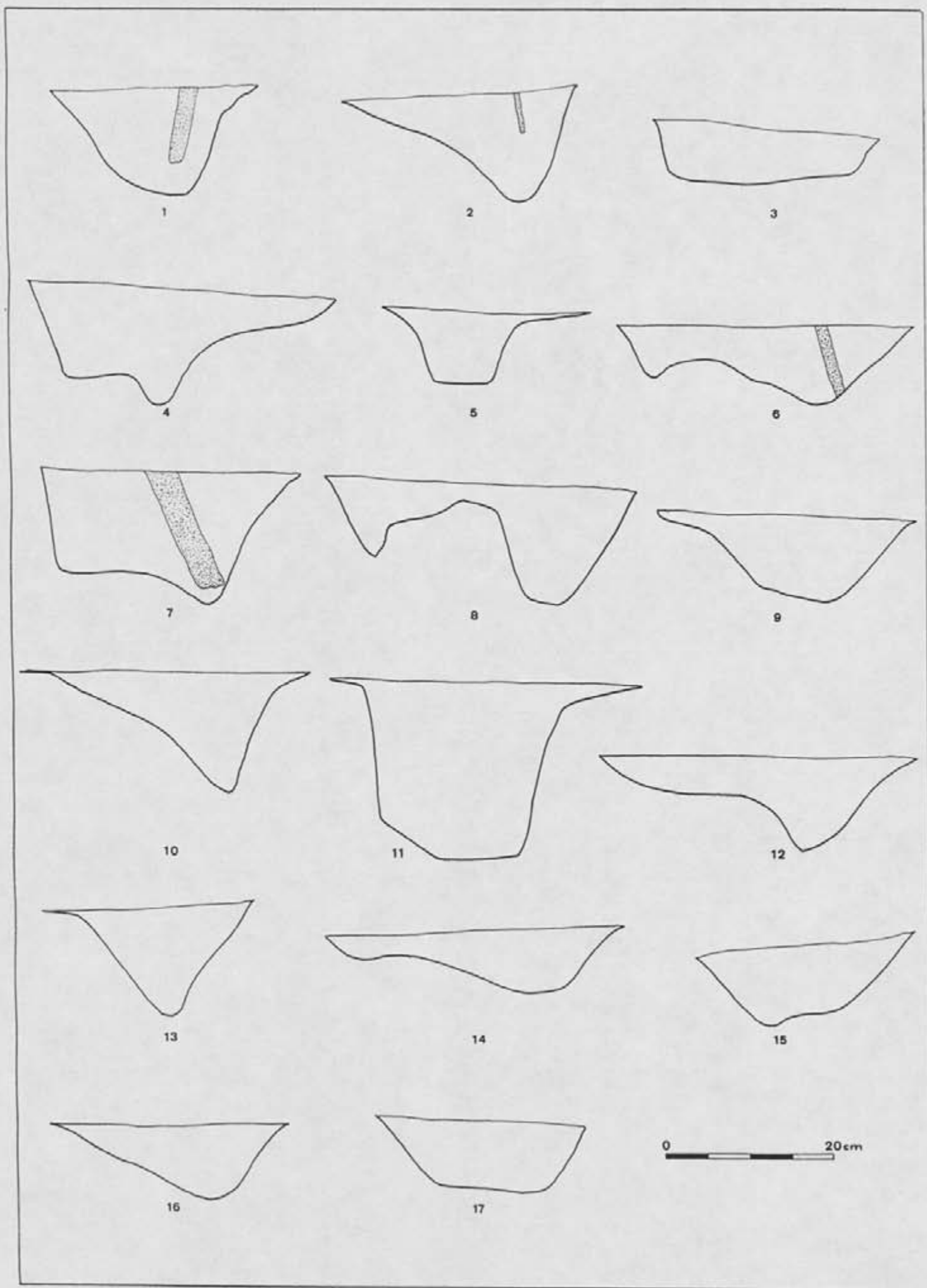


Figure 8 : Plogoff (29), Bestrec. Profils topographiques nord/sud des tranchées 1 à 17 de la sécherie à poissons. (Levés S Hinguant et M Le Clainche)

concentration préférentielle de sable gris-blanc probablement entraîné par percolation à partir du sédiment encaissant et comblant des vides apparemment laissés par un matériau organique décomposé. On pense évidemment à l'emplacement de piquets ou de pieux (les dimensions sont variables dans les quatre tranchées), voire même de planchette comme semblait le suggérer la section en plan de l'anomalie 6. Là encore, aucun charbon de bois n'a été récolté dans ces comblements particuliers que seules leur coloration et leur texture permettaient d'identifier.

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

Les sondages réalisés à la Pointe du Raz se distinguent par la pauvreté du mobilier archéologique. Si elle n'est guère étonnante au regard de la profondeur des sols, elle est beaucoup plus gênante quant à l'évaluation chronologique de la structure mise au jour.

Dans les sondages IV à VII, la récolte du mobilier se résume à 12 éclats de silex correspondant à des débris de taille (Néolithique/Mésolithique ?), 2 éclats de galets dont l'un est à retouches denticulées (figure 9, n°2) et une petite série de tessons de céramique chronologiquement hétérogène (protohistorique, post-médiéval, moderne). Tous ces éléments ne sont archéologiquement pas en place, simplement récoltés au cours des décapages successifs. Il ne s'agit que de simples indices.

Dans les sondages I, II et III, c'est-à-dire au dessus ou à proximité de la structure signalée, le même constat doit être fait : 8 éclats de silex divers, 2 nucléus de silex mésolithiques, 4 éclats de galets de grès dont 1 avec retouches (figure 10, n°1), 1 chopper à front abrupt (figure 9, n°1) et 10 tessons de céramique divers. Ces objets sont également hors contexte et n'ont plus de réelle valeur archéologique.

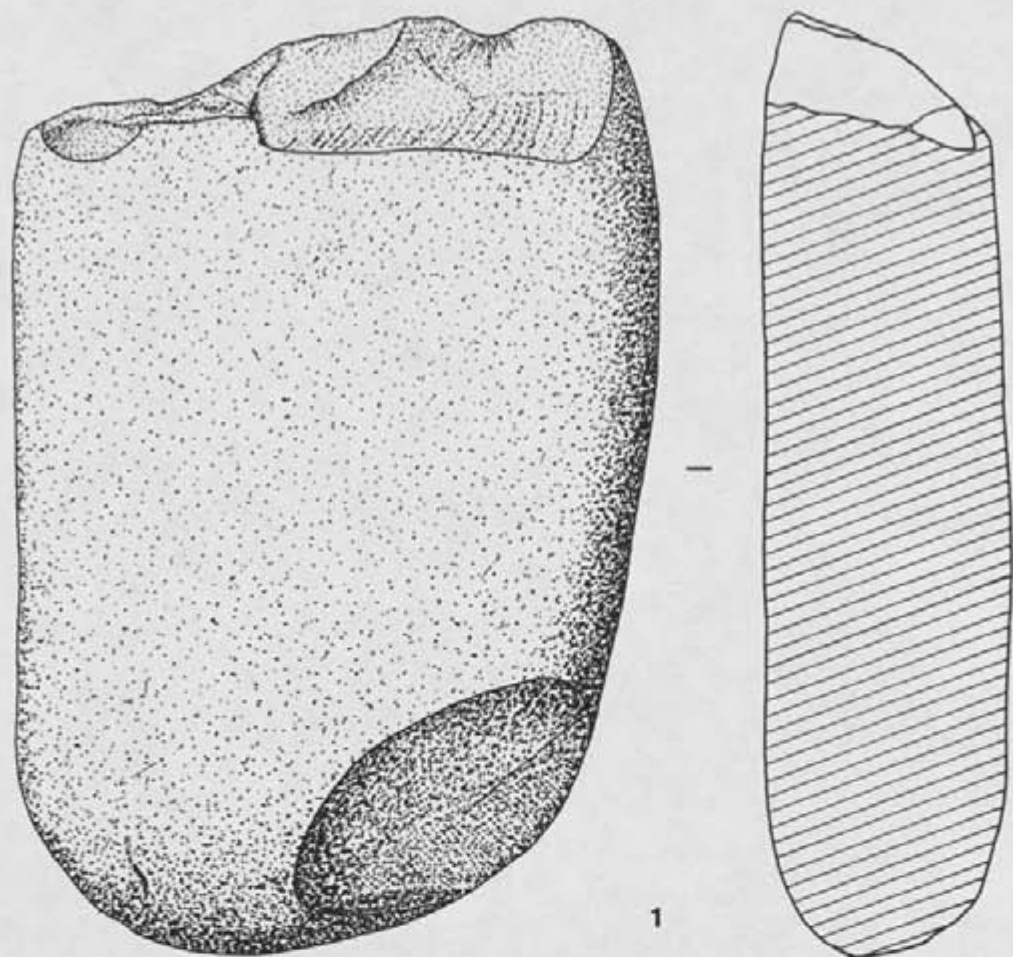
Dans les tranchées de la structure elle-même quelques objets ont été découverts. Mais ils sont trop peu nombreux et trop fragmentaires pour autoriser une datation fiable :

- Tr. 1 : 3 tessons de céramique moderne (?)
- Tr. 7 : 1 tesson à pâte blanche et faïence vert pâle sur une face (XVII^e/XVIII^e s.)
- Tr. 11 : 2 tessons modernes (?). 1 tesson de céramique à pâte ocre-jaune fine et faïence blanche et bleue sur les deux faces (XVIII^e s ?)
- Tr. 15 : 1 tesson à pâte brun-orangé et dégraissant moyen. Faïence vert pâle sur face interne (XVI^e/XVII^e s.)
- Tr. 16 : 1 fragment de céramique brun-rouge à dégraissant grossier (quartz) de type protohistorique, non identifiable.

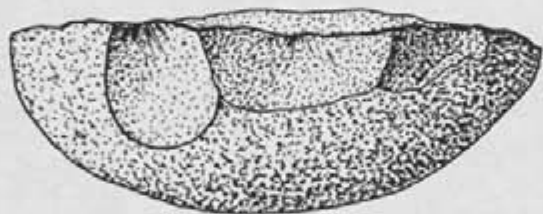
Ce maigre bilan ne favorise donc pas l'interprétation et la datation de la structure. Les céramiques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles accordent simplement une fourchette chronologique qui peut cadrer avec l'hypothèse d'une sécherie à poissons que nous proposons.

INTERPRETATION ET ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

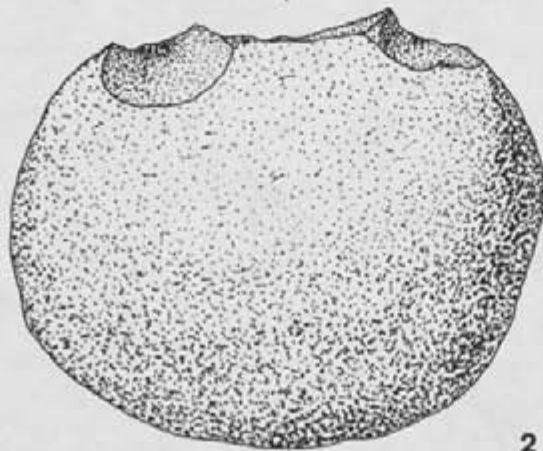
Compte tenu des caractéristiques topographiques du relief (un replat dans une dépression abritée), de l'orientation et des conditions aérologiques (à flanc de falaise vers 60 m NGF, plein Sud), compte tenu également des structures retrouvées dont l'agencement et la morphologie n'évoquent pas une construction imposante, nous envisageons l'hypothèse d'un aménagement pour accueillir une structure légère en bois de type sécherie à poissons.



1



1



2

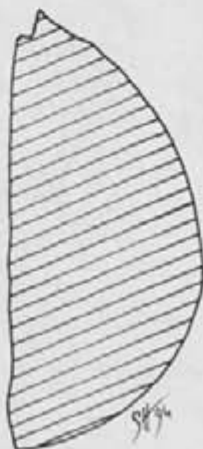


Figure 9 : Plogoff (29) - Bestrée. Industrie lithique
 1 - Chopper à front abrupt. 2 - Denticulé sur galet présentant sur la face d'éclatement les stigmates caractéristiques d'une percussion à l'objet métallique.

Cette hypothèse s'appuie, outre la cohérence archéologique, sur les nombreuses mentions retrouvées dans la littérature évoquant les sécheries qui existaient sur les côtes bretonnes depuis le XVI^e s., et en particulier sur le Cap-Sizun. Par ailleurs, la présence du chopper et surtout de deux éclats laminaires en grès (figure 10, n° 1 et 2), bien qu'anecdotique, pourrait être mise en relation avec une telle activité. En effet, on relate parfois, même pour des périodes très récentes, l'utilisation de tels objets pour écailler les poissons lorsqu'on ne dispose pas de couteau en fer. Cependant, ces outils étant hors contexte, on ne peut qu'évoquer l'incertitude chronologique qui les caractérise.

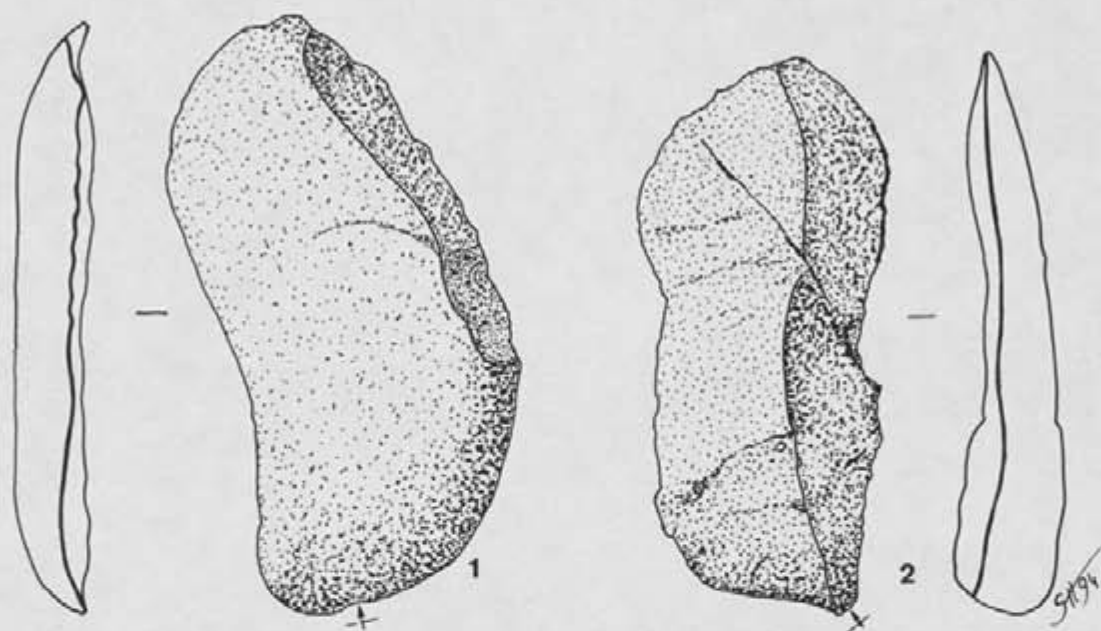


Figure 10 : Plogoff (29) - Bestrée. Industrie lithique.
 1 : Racloir simple convexe latéral sur éclat laminaire de grès.
 2 : Eclat laminaire de grès.

Les descriptions sont rares et les mentions écrites insistent plutôt sur le fonctionnement, le droit et le dénombrement de ces sécheries. La micro-toponymie nous renseigne peu. Les parcelles 383 à 390 du cadastre de 1830 (figure 5) portent le nom de "Lescoff Parcou Crevet" ce qui signifie "l'ensemble de champs indivisibles de Lescoff" (R. Gargadennec). Cette terminologie, probablement issue d'un différent au cours d'un héritage, ne fait guère allusion à une éventuelle sécherie. Considérant la date de l'état de section et si l'on envisage l'existence de cette construction, on peut supposer que celle-ci soit effectivement antérieure à 1830.

Quelques points viennent pourtant éclaircir notre propos et s'accordent avec les arguments archéologiques. Archéologiquement, notre hypothèse repose sur les profils Nord/Sud des tranchées, dissymétriques, sur les dimensions raisonnables de l'ensemble, ainsi que sur l'écartement entre chaque tranchée. Nous imaginons en effet un système de perches entrecroisées (le nombre impair de tranchée n'est pas gênant) formant des chevalets entre lesquels se fixaient les entretoises qui servaient à suspendre les poissons. Pour des perches de taille moyenne, suffisamment résistantes, nul besoin de calage important. Cela pourrait expliquer l'absence de blocs mais également le fait que nous ayons des tranchées et non des trous de poteau pour asseoir l'ensemble. Il peut-être en effet tout aussi rapide et efficace de creuser des tranchées à la houe que de faire une série de trous individuels sur une même ligne.

D'autant que pour maintenir la cohérence d'une telle structure, il fallait sûrement un nombre de perches conséquent, suffisamment rapprochées les unes des autres.

Dans son article sur les pêcheries et sécheries du Cap-Sizun au XVI^e s., Daniel BERNARD (1951), reprenant un article de LE CARGUET (1910), évoque ces systèmes de chevalets : "Au seizième siècle, ... les populations riveraines de la mer ... parvinrent à une aisance remarquable grâce au développement intensif des pêcheries et des sécheries... Les pêcheries et les sécheries du Cap-Sizun étaient comprises dans l'apanage des comtes de Penthièvre, issus des Ducs de Bretagne... Trois sortes de poissons faisaient particulièrement l'objet de la pêche : le congre, le merlus et le lieu... Les cargaisons étaient débarquées au moyen de petits canots dans des criques situées sur tout le pourtour de la presqu'île. On les hissait ensuite sur les falaises où s'opérait le séchage à l'air libre, dans des endroits appropriés. Les femmes et les enfants étaient occupés à cette besogne... D'après les traditions recueillies principalement à Plogoff... les merlus et les lieux étaient étendus, après désarêtage, sur les galets et les roches. Quant aux congres, on les suspendait à des traverses posées sur des chevalets."

Cette description conforte l'hypothèse archéologique mais permet également de comprendre la situation géographique de cette sécherie. Le petit débarcadère de Bestrée se trouve en effet juste en contrebas du site et correspondrait bien à l'une de ces fameuses "criques". De même, le fait de "hisser" le poisson dans un "endroit approprié" expliquerait la position et l'environnement du site.

Quant à la structure elle-même, H. LE CARGUET (1910) précisait : "Le poisson à chair ferme, comme le congre, recevait une autre préparation. L'arête était laissée adhérente et des entailles à mi-chair, perpendiculaires à l'arête, activaient la dessiccation. Le congre n'était pas déposé sur des galets. Il était suspendu à des chevalets, reliés par des madriers horizontaux, hérissés de clous pour la suspension. Le poisson restait ainsi exposé, ballotté par la brise, jusqu'à dessiccation complète".

Le caractère résiduel des structures retrouvées ne permet guère de se faire une idée sur l'élévation qu'elles supportaient. Il est tout aussi possible d'imaginer, plutôt que des chevalets, un système de claies basses sur lesquelles on étalait les poissons à sécher. Une gravure tirée de l'Encyclopédie Méthodique (1743) montre un tel système avec une série de pieux courts (environ 50 cm de haut) très serrés, sur plusieurs mètres de longueur et 2 à 3 mètres de largeur, et sur lesquels reposent des claies. Ce dessin concerne la préparation de différentes espèces de stockfish dans le Nord de l'Europe mais c'est également une technique que l'on rencontre encore de nos jours au Portugal pour le séchage de la morue (Encyclopédie Le Million).

Une autre gravure montre également un système où les poissons sont suspendus à des perches en plein air. Des piquets verticaux et des entretoises horizontales, formant une structure carrée de 2 m de haut environ, permettent d'accrocher le poisson par la queue.

Le système à claies ne doit pourtant concerner que les poissons de petites tailles. Les congres, poissons longs, devaient nécessairement être suspendus, comme le confirme l'article de l'Encyclopédie Méthodique de 1787 concernant la préparation de cette espèce : "...Ceux qui achètent des congres pour les faire sécher, les ouvrent par le ventre jusqu'au bout de la queue. On laisse la tête et on ne le sale point. On fait des entailles dans les chairs pour faciliter la dessiccation. On passe un bâton d'une extrémité à l'autre du poisson pour le tenir ouvert et on

le pend à l'air. Quand il est bien sec on en fait des paquets de deux cens livres que l'on envoie à leur destination."

Ces structures de chevalets sont encore utilisées aujourd'hui en Scandinavie, plus spécialement en Norvège. Cela permet de se faire une idée sur les techniques mises en oeuvre pour les construire ainsi que sur leur aspect général (Pl. V et photo dans l'Encyclopédie Le Million).

Pour en revenir aux sécheries du Cap-Sizun, il est étonnant de constater l'absence totale d'iconographie. Si on le conçoit pour les sécheries anciennes on peut le regretter concernant celles qui fonctionnaient encore au début de ce siècle, voire jusque dans les années cinquante (cartes postales anciennes... ?) comme l'évoque Alain CARRIOU (1955) dans son article. "De temps immémorial, les Capistes ont salé et séché le poisson. L'arrière-pays relativement pauvre, la population tire la base de sa nourriture de la mer, et le poisson salé fait l'appoint durant la mauvaise saison où la pêche est pratiquement nulle... Durant le Moyen-âge et jusqu'au XIX^e s., les sécheries du Cap portaient leur renommée jusqu'en Espagne où la morue ne devait pas encore être consommée dans les proportions actuelles. Les sécheries installées dans les petits ports autour du Cap connaissaient une activité intense, mais avec l'élargissement des possibilités de pêche, la mévente est survenue et déjà dans les cahiers de doléances de Plogoff et Cléden-Cap-Sizun des plaintes sont formulées sur les difficultés d'écoulement du produit de cette industrie. A l'heure actuelle, le Cap sale et sèche toujours du poisson, mais la production est d'ordre strictement familial. Les poissons que l'on traite : le congre noir (6 à 8 kg de préférence), le lieu et la vieille. Quelle en est la technique ? Le poisson vidé et lavé à l'eau douce, incisé longitudinalement pour enlever l'arête est découpé transversalement en quartiers de 10 à 12 cm de large. Quand la consommation est immédiate (vieille) il demeure dans la saumure jusqu'à usage. Pour le congre et le lieu, il est sorti du baril et mis à sécher à l'aide d'une petite corde. A la fin de l'été, nombreuses sont les cours de maisons où sèche ainsi le poisson ; chaque soir il est rentré..."

Il semble bien en fait que l'industrie du séchage telle qu'elle était pratiquée aux XVI^e/XVII^e s. n'ait pas perduré au cours des siècles suivants. Un texte des Amirautés, antérieur à 1790 (Archives Départementales du Finistère), évoque déjà cette décadence : "... Les communications étaient trop lentes et trop difficiles pour que le poisson pût être expédié sans avoir reçu une préparation. On trouvait des fumeries et des sécheries sur toutes les côtes d'Europe... De nombreux aveux citent celles qui existaient le long des rivages de Bretagne, mais, comme l'industrie des sécheries était au XVII^e et au XVIII^e siècles en pleine décadence, nous nous bornerons à rappeler les établissements les plus importants et ceux qui subsistèrent le plus longtemps... Les sécheries... du Cap-Sizun dépendaient du marquisat de Pont-Croix, des seigneuries de Lezoualch, de Kerharo et de Kerasret. Elles tombèrent en décadence lorsque les marins basques, normands et bretons eurent pris l'habitude d'aller pêcher la morue à Terre-Neuve et en Islande, car le merlu breton ne put soutenir la concurrence contre la morue."

La pratique et les techniques de séchage ont donc évolué au cours des siècles pour en arriver à une consommation strictement familiale. Les chevalets ou les claies disparaissent progressivement et le salage remplace le séchage à l'air libre. Cette activité ne se retrouve d'ailleurs pas dans les croquis et peintures de Mathurin Méheut, dont le regard sur la vie quotidienne des paysans bretons du début du siècle n'aurait sûrement pas manqué tout le côté pittoresque de ces installations au bord de la mer.

Au plus fort de cette "industrie florissante" qu'était le commerce du poisson, la côte du Cap-Sizun devait effectivement être jalonnée de ces sécheries. Il ne serait guère étonnant

aujourd'hui, au cours de sondages, de retrouver des structures similaires à celles découvertes à Bestrée sur les nombreux replats ou au fond des petites dépressions qui ponctuent les falaises.

Des vestiges un peu semblable dans leur agencement ont d'ailleurs été découverts récemment à Plounéour-Trez sur la côte nord du Finistère (HALLEGOUET et al., 1990). Une série de fosses allongées disposées en peigne jalonne la côte sur un vieux sol fossilisé par la dune littorale. Nous sommes en présence de structures énigmatiques, dont la datation précise reste délicate (protohistorique ou médiévale). Peut-être s'agit-il là aussi de l'emplacement de sécheries anciennes.

CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, les vestiges mis au jour ne nécessitent pas d'investigation supplémentaire à l'emplacement des projets de la Pointe du Raz et de la Pointe du Van. Le site de la *villa* romaine de Trouguer n'est nullement menacé et les sondages n'ont rien révélé sur l'emprise de la voirie et du parking prévus à proximité. A Bestrée, sur l'emplacement de la nouvelle cité commerciale de la Pointe du Raz, les sondages ont permis de mettre au jour les substructions de ce qui pourrait correspondre à une ancienne sécherie à poissons (XVI^e/XVIII^e s. ?). L'aspect résiduel de l'ensemble, composé de 17 petites tranchées parallèles, ne nécessitait pas une fouille exhaustive. Tous les relevés et sondages utiles ont été effectués au cours de ce diagnostic permettant de libérer le terrain de la contrainte archéologique.

Cette opération aura cependant permis de reconnaître un type de vestiges inattendu qui, s'il s'agit bien d'une sécherie, apporte un témoignage archéologique sur une activité du Cap-Sizun uniquement évoquée dans les textes.

L'intérêt ethno-archéologique de cette découverte est donc indéniable et des recherches approfondies permettraient sans doute d'en savoir plus sur l'aspect de ces installations, les techniques liées à leur fabrication mais également sur les hommes qui en vivaient.

C'est dans ce sens que nous envisageons la publication d'une note ou d'un article dans une revue régionale pour présenter cette découverte et surtout lancer un "appel à témoin" auprès des lecteurs susceptibles d'avoir des renseignements. C'est également dans ce sens que nous avons rencontré Mr Michel HUE, Conservateur du Musée du Bateau de Douarnenez, qui, élaborant un programme de recherche sur tout ce qui concerne le traitement des poissons au cours des temps, a évoqué la possibilité d'une reconstitution de sécherie sur chevalets dans la partie du musée de Port-Rhu consacrée à l'ethnologie.

BIBLIOGRAPHIE

Archives Départementales du Finistère ; Finistère III - B - Amirautés. "Collection des Inventaires des Archives Départementales Antérieures à 1790", p. CCXXII.

BERNARD D., 1951 ; La vie économique. Les pêcheries et les sécheries du Cap-Sizun au XVI^e siècle. *Bull. Soc. Archéo. du Finistère*, t. LXXVII, pp. 49.59. Reprend l'article de Le Carguet (1910) et insiste sur les impôts et le dénombrement des sécheries.

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Quimper ; Bull. 1906, p.256 - 1911, p.390 - 1912, p.29 et 1913, p.260. Mentions de sécheries à Ouessant appartenant à des Bayonnais au XIV^e siècle.

CARIOU A., 1955 ; Sécheries de poissons. Réponse à la question 54. *In*, Chronique des Fureteurs et Curieux, *Les Cahiers de l'Iroise*, IV, pp. 46.47.

COUFFON R., 1966 ; Quelques précisions sur les pêcheries et sécheries de Cornouaille. *Bull. Soc. Archéo. du Finistère*, t. XCII, pp. 35.42. Insiste plus sur le droit, le fonctionnement et le dénombrement des sécheries.

Encyclopédie Méthodique, 1787 ; Histoire Universelle, 3, 1^{ère} partie, pp. 108.109 article "congre".

Encyclopédie Méthodique, 1743 ; Recueil de Planches de l'Encyclopédie. Planches des pêches. Pl. 113, fig.3d, Pl. 114, fig. 3g.

Encyclopédie Le Million ; Articles "Norvège" et "Portugal".

HALLEGOUET B., MEUR C., YONI C., 1990 ; Plounéour-Trez, Le Lividic. Observations nouvelles sur les fosses creusées dans le vieux-sol à la base de la dune. *Bull. d'Information Archéologique*, 3, pp. 42.43, DRAC Bretagne.

HOCQUET J.C., 1985 ; Les pêcheries médiévales. *In*, Le sel et le pouvoir. Paris.

LE CARGUET H., 1910 ; Le Cap-Sizun. La morue du Raz de Fontenoy. *Bull. Soc. Archéo. du Finistère*, t. XXXVII, pp. 18.19.

MOLLAT M., 1987 ; Histoire des pêches maritimes en France. Toulouse, pp. 86.87.

TREVEDY J., 1891 ; Pêcheries et sécheries de Léon et de Cornouaille. *Bull. Soc. Archéo. du Finistère*, t. XVIII, pp. 184.191

Documents utilisés :

Carte topographique au 1/25 000^e. IGN - Feuille Pointe du Raz/Ile de Sein - 0419 Ouest. 1983
Carte géologique au 1/50 000^e. BRGM - Feuille Pointe du Raz - 344 - 1985



PLANCHE I

Bestrée - 29 PLOGOFF

Photo du haut : vue générale de la dépression topographique.
La différence de végétation entre le fond de la cuvette (fougères)
et les versants (ajoncs, genêts, pelouse...) indique bien les nuances
édaphiques et microclimatiques entre les deux milieux.

Photo du bas : vue générale de l'alignement des fossés.
17 tranchées parallèles constituent cet ensemble interprété
comme l'ultime trace d'une ancienne sécherie à poissons.





PLANCHE II

Bestrec - 29 PLOGOFF

Photo du haut : vue de détail des fossés vers le nord. On remarque leur parfaite régularité mais aussi leurs faibles dimensions.

Photo du bas : vue de détail vers l'ouest, dans l'alignement des fossés centraux. Le décapage a nettement mis en évidence les contours des fossés grâce à une différence de couleur bien marquée entre le sol limoneux et le remplissage de ces derniers.



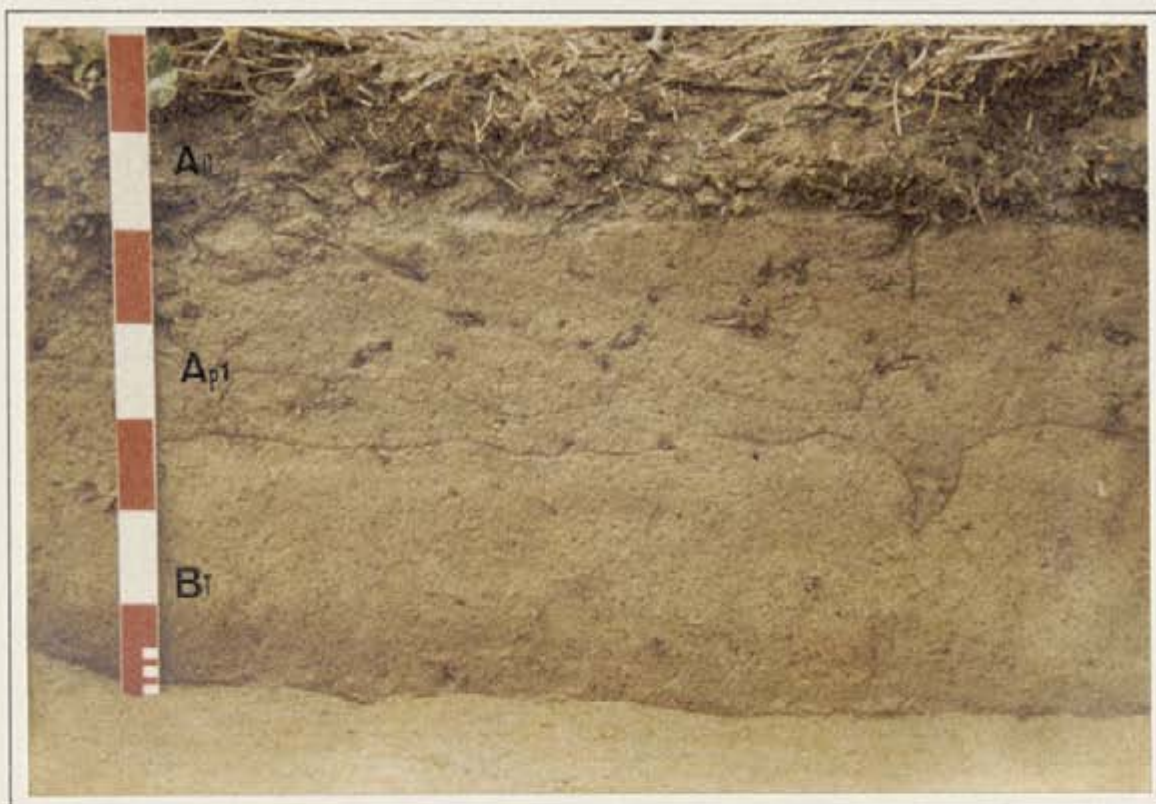


PLANCHE III

Bestrée - 29 PLOGOFF

Photo du haut : stratigraphie. Trois horizons sont discernables dans la coupe du fond de la dépression topographique. La couche humifère (A0), l'horizon anthropique Ap1 puis l'horizon Bt argilo-sableux.

Photo du bas : vue générale des fossés vers le nord et emplacement des sondages réalisés dans chacun d'entre-eux.

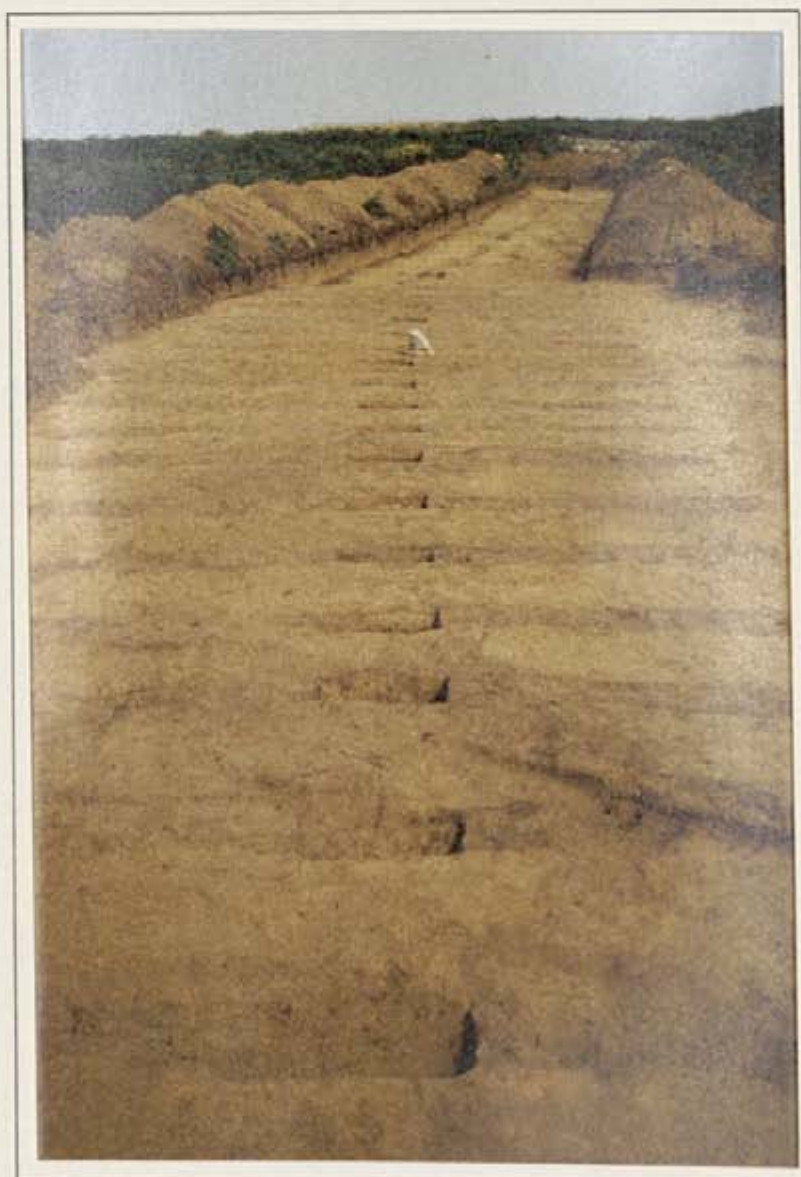




PLANCHE IV

Bestrée - 29 PLOGOFF

Photo du haut : profil du fossé n° 6.
On distingue l'irrégularité du creusement
et la bipartition caractéristique de la plupart
des fossés.

Photo du bas : profil du fossé n° 12.
La dissymétrie du profil est là aussi
nettement marquée.





PLANCHE V

Repvag (Cap-Nord - Norvège) : exemple de chevalets
pour le séchage des poissons à l'air libre.
(cliché S. Hinguant)

CREDIT PHOTOGRAPHIQUE

Planches I à V : clichés S. Hinguant